

MONNAIES COMMÉMORATIVES DU CENTENAIRE OLYMPIQUE

Les monnaies continuent de faire le lien entre les Jeux Olympiques du passé et ceux du monde moderne. La quatrième émission de la série de monnaies commémoratives du centenaire olympique, programme quinquennal du Comité International Olympique, a pour thème «L'art, la musique et le sports». Les pièces en date de 1995, qui viennent de sortir, sont réalisées par l'Hôtel de la Monnaie Autrichienne (Münze Österreich A.G.). Chaque émission annuelle comporte une pièce d'or et deux pièces d'argent ayant cours légal.

Par leur motif, ces émissions annuelles illustrent un thème olympique présélectionné. L'émission de cette année rappelle, qu'à l'époque de la création des Jeux dans l'ancienne Olympie, l'art et la musique faisaient autant partie des compétitions que le sport. Les talentueux graveurs de la Monnaie Autrichienne ont su rendre avec maestria cet aspect peu connu des Jeux Olympiques, d'abord sur des coins en acier puis sur des flans brunis d'or et d'argent.

Zeus, le dieu de la Grèce antique, en l'honneur duquel les premiers Jeux furent organisés, apparaît sur la face thématique de la pièce d'or de 22 cts. A droite, on distingue le flambeau olympique avec trois écus symbolisant l'art, la musique et le sport. On distingue également les cinq anneaux olympiques et les dates du centenaire - «1896-1996» - communes à toutes les pièces de la collection. Sur l'autre face, appelée face nationale ou avers, l'artiste, Alfred Zierler, reprend le caractère traditionnel de son motif en montrant le Parlement viennois, de style néo-classique, avec la statue d'Alexandre le Grand au premier plan. Pour indiquer le pays d'émission, le blason de l'Autriche apparaît à côté de la valeur, 1000 schillings, et de la date d'émission, 1995.

La première des deux pièces d'argent «sterling», de 200 schillings chacune, a pour titre «La gymnaste rythmique» et montre le sport olympique dans lequel la musique joue un rôle majeur. Là, Thomas Pesendorfer, chef de l'atelier de gravure de la Monnaie Autrichienne, souligne le lien qui existe entre la musique et le sport en donnant au ruban qui flotte librement derrière la gymnaste la forme d'une clef de sol.

Le motif sur l'avvers de la pièce d'argent, commun aux deux pièces d'argent «sterling» de cette année, montre le blason autrichien entouré d'une ronde stylisée d'hommes et de femmes qui se tiennent par la main. Le dessinateur, Herbert Wähler, de la Monnaie Autrichienne, se sert de la ronde

pour symboliser les liens d'amitié qui sont au cœur du Mouvement olympique. Les indications officielles portant sur l'identité du pays, la valeur et la date viennent compléter ce motif.

La seconde pièce d'argent de la série, également dessinée par Thomas Pesendorfer, est dédiée aux sports d'hiver. L'artiste rend avec aisance l'émotion, la puissance et la vitesse du slalomeur qui se fraie un passage entre les portes, qualités qui font partie de chaque compétition de sports d'hiver. Commune à toute la série qui s'étend sur cinq ans, l'inscription, gravée sur la tranche, reprend la devise olympique: Citius, Altius, Fortius (plus vite, plus haut, plus fort). De 1992 à 1996, les années de la célébration du centenaire olympique, cinq grands pays ont été sélectionnés à tour de



rôle pour frapper chaque année deux pièces d'argent et une pièce d'or. Ces cinq pays, Australie, Autriche, Canada, France et Grèce - ont été soigneusement choisis parmi plusieurs nations candidates.

Les pièces de la collection de monnaies du centenaire olympique sont disponibles individuellement, sous forme de séries annuelles de deux ou trois pièces: ou font partie de la collection complète de quinze pièces frappées sur cinq ans dont l'émission n'est pas encore terminée.

Toutes les pièces sont strictement limitées, ainsi que les séries complètes de pièces d'or et d'argent. Le tirage maximum de 60 000 exemplaires pour chaque pièce d'or et de 100 000 exemplaires pour chaque pièce d'argent fera de cette collection olympique l'une des plus rares jamais produites.